

Le SCoT Sud-Vienne : une identité en construction

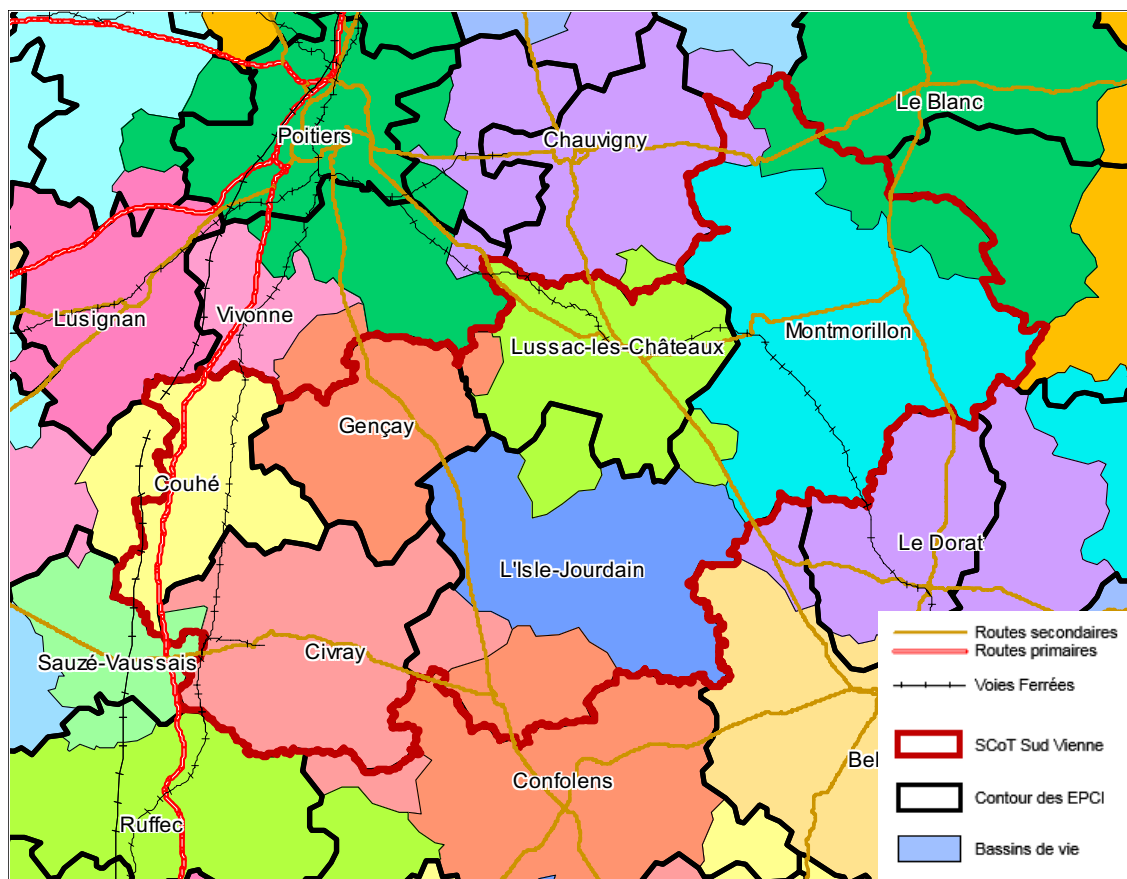
Des limites territoriales cohérentes

Le territoire du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Sud Vienne est constitué par la réunion des Pays du Montmorillonnais et du Civraisien. Il couvre une surface de 2 609 km² et comporte 87 communes. Situé au sud du SCoT du Seuil du Poitou (Poitiers – Châtelleraut) et borné par les limites départementales de la Vienne, ce territoire ne dispose pas d'une forte identité historique ou géographique. Bien qu'issu de limites administratives, il est bien structuré en bassins de vie (voir méthodologie). Dix bassins découpent le territoire, dont six sont composés en quasi-totalité de communes du SCoT. Il s'agit des bassins de vie de Montmorillon, Lussac-les-Châteaux, L'Isle-Jourdain, Gençay, Civray, et Couhé. Les autres, ceux de Confolens, Le Blanc, Sauzé-Vaussais et Chauvigny n'ont que quelques communes présentes dans le SCoT. Les deux derniers n'en ont même qu'une seule.

Cependant les principaux axes routiers et ferroviaires, ils écartèlent le territoire plus qu'ils ne le structurent (voir annexe). Ils sont tous orientés nord-sud et irriguent les extrémités est et ouest du territoire au détriment de son centre. Seule la départementale 727 permet de relier le Montmorillonnais au Civraisien mais peine à constituer l'épine dorsale du SCoT.

Illustration 1 : Le territoire du SCoT se décompose en bassins de vie pratiquement complets

Superposition du zonage en EPCI (contour) et de celui en Bassins de Vie (couleurs)

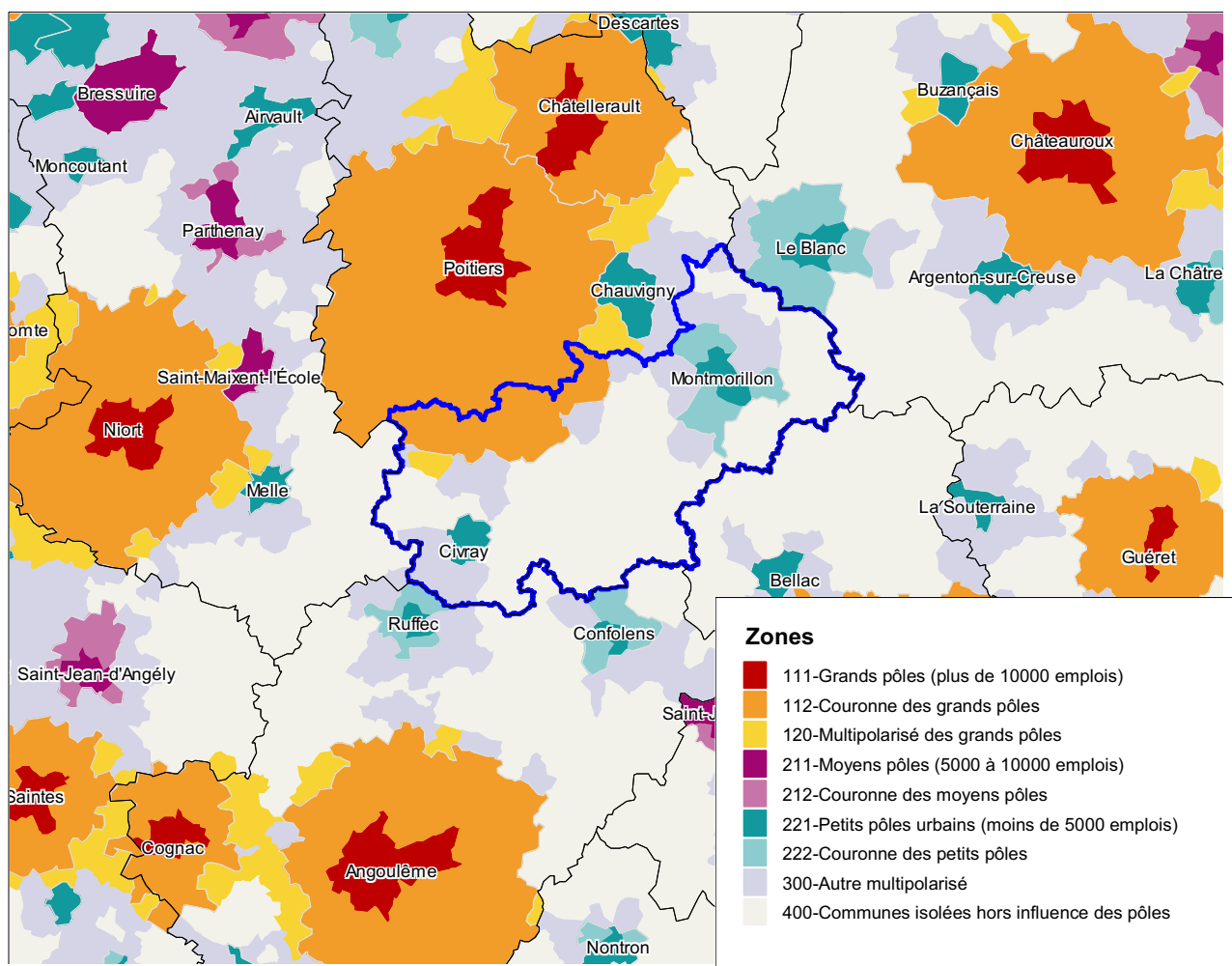


Source : Insee

Un territoire rural influencé par l'urbain

Le SCoT Sud Vienne compte 61 853 habitants en 2011. Il est structuré autour de deux petits pôles d'emploi (voir méthodologie), Montmorillon et Civray. Ce sont les deux communes les plus peuplées du territoire avec 6 584 et 2 803 habitants. Elles regroupent 15,3 % de la population du SCoT. Viennent ensuite les communes de Lussac-les-Châteaux, Couhé, et Gençay, avec 2 381, 1 840 et 1 669 habitants. À elles seules, ces cinq communes rassemblent un quart de la population du territoire.

Illustration 2 : Le SCoT Sud Vienne, regroupement de deux petites aires urbaines
Carte du zonage en aires urbaines 2010



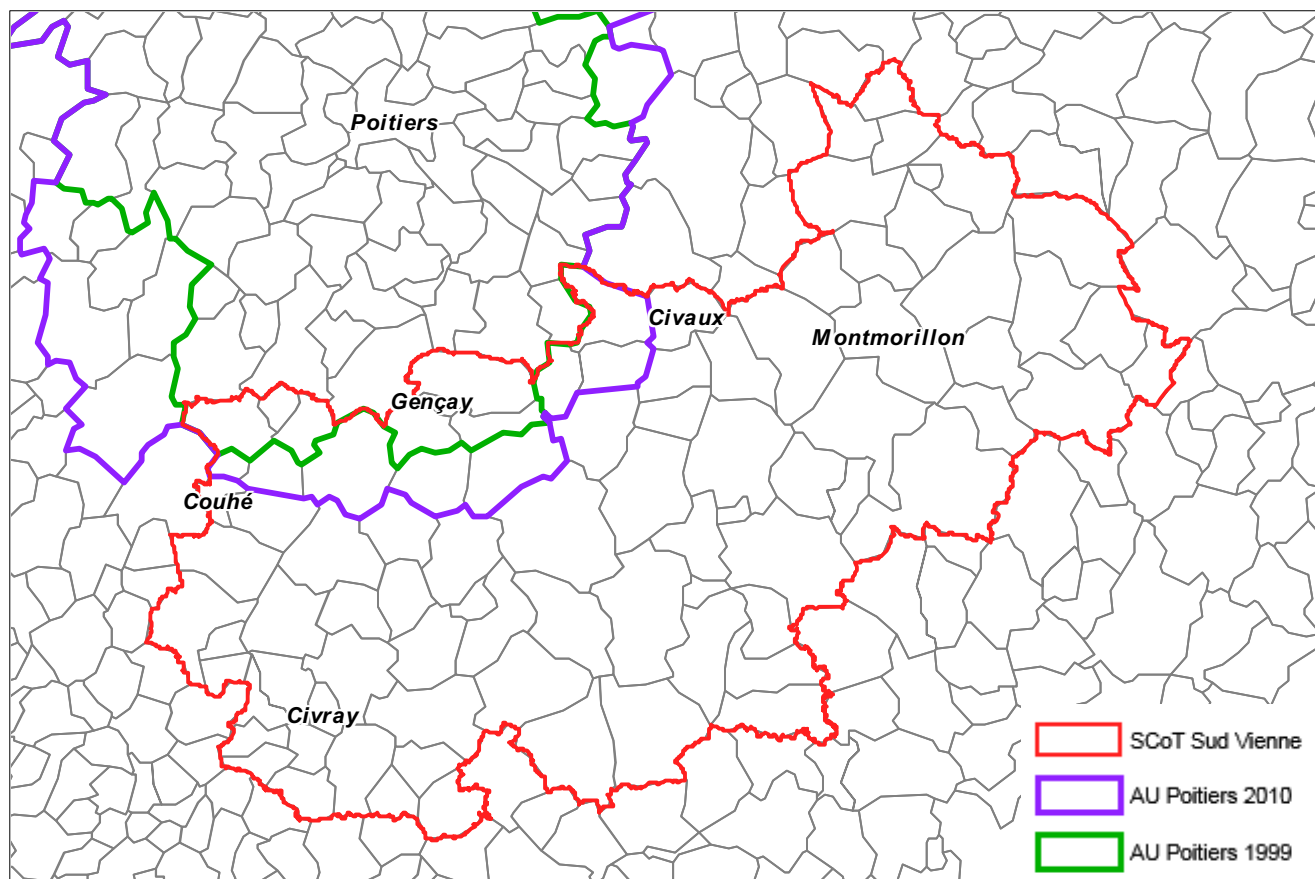
Source : Insee

Bien qu'essentiellement rural, le territoire est fortement influencé par une bande périurbaine située au nord-ouest. Elle est composée de communes appartenant à l'aire urbaine (AU) de Poitiers. Peu étendue en superficie, cette zone périurbaine accueille pourtant plus d'un habitant du SCoT sur six en 2011. Elle joue un rôle déterminant dans les dynamiques de population et tend à rendre le territoire plus hétérogène. En 1999, seules 7 communes étaient dans l'AU de Poitiers. En 2010, elles sont 15 communes, 16 si l'on compte la commune de Vaux, hors de l'AU de Poitiers mais dans l'espace périurbain. En 2011, 17,7 % de la population vit dans le périurbain.

En dehors de la frange périurbaine, les pôles urbains du SCoT sont trop petits en termes d'emplois pour pouvoir organiser le vaste territoire du SCoT autour d'eux. Ainsi 43 % de la population réside dans une commune dont moins de 40 % des actifs travaillent dans un pôle urbain ou sa périphérie.

Illustration 3 : L'aire urbaine de Poitiers a une influence croissante sur le nord du territoire du SCoT

Contours de l'aire urbaine de Poitiers en 1999 et en 2010, confrontés à celui du SCoT Sud Vienne



Source : Insee, RP2011

Le SCoT est donc essentiellement un territoire rural et il en présente toutes les caractéristiques. Pour mieux comprendre son fonctionnement, ses atouts et ses faiblesses, il est important de le comparer à un référentiel pertinent. Les dynamiques à l'œuvre sont-elles plus fortes ou moins fortes que ce à quoi on peut s'attendre compte tenu des caractéristiques du territoire ? Pour que la comparaison soit pertinente, le référentiel doit rassembler des territoires aux caractéristiques proches de celles du Sud Vienne. Ainsi, deux référentiels ont été construits (voir méthodologie). L'un est formé d'EPCI peu éloignés du SCoT, appelé référentiel proche (Rp). L'autre est un agrégat de Pays, SCoT, et EPCI répartis sur tout le territoire métropolitain, sélectionnés à partir de critères statistiques. Il sera appelé référentiel construit (Rc). La part de périurbain est par exemple un critère de sélection : 16,6 % de la population du Rp y réside, 18,3 % pour le Rc.

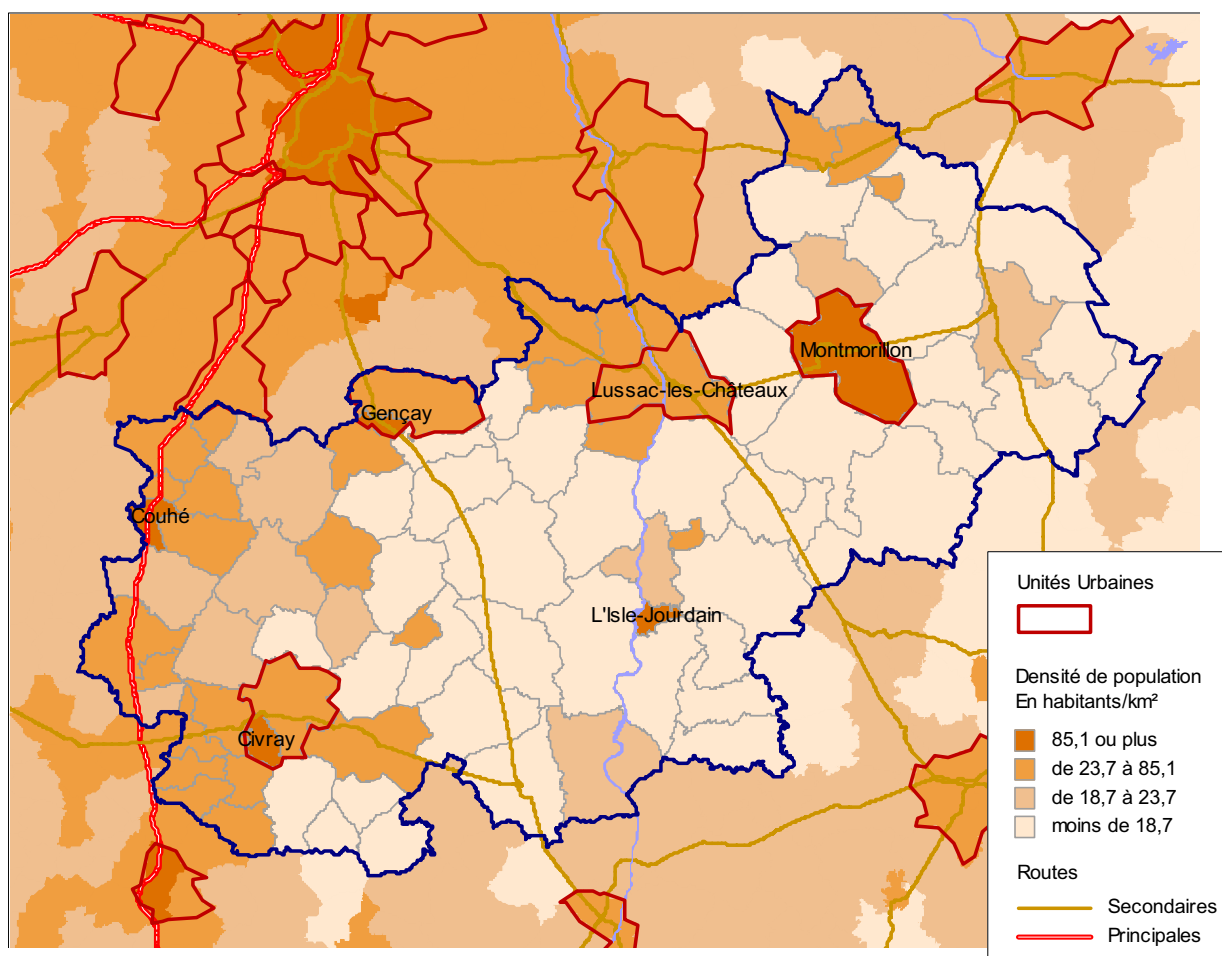
Un territoire avec une faible densité de population

La majorité des communes du territoire sont rurales (voir définitions). C'est le cas de 80 communes, pour 73 % de la population. 76 % de la population des Rp et Rc résident également dans le rural. Et s'il est attendu d'avoir une densité de population plus faible dans ces espaces, c'est particulièrement le cas dans le Sud Vienne. Le SCoT compte 23,7

habitants/km² (h/km²), alors que le Rp en compte 28,0 et le Rc 26,4. Cette faible densité s'observe aussi bien dans l'urbain que dans le rural. Les espaces urbains du SCoT atteignent une densité de 85,1 h/km², alors que celle du rural chute à 18,7 h/km². Celles des référentiels sont à 96,0 h/km² et 113,5 h/km² pour les communes urbaines, et 28,0 h/km² et 26,4 h/km² pour les communes rurales.

Illustration 4 : L'ouest du SCoT plus dense

Densités de population par commune à travers le zonage en unités urbaines



Source : Insee, RP2011